

27 juillet 1935

LES FINANCES LIBANAISES

## **La guerre aux cumuls**

Une récente circulaire du Président de la République adressée à tous les directeurs libanais leur enjoint de réaliser dans leurs services des économies en vue d'assurer l'équilibre du budget libanais pour l'exercice 1936. Ce budget est actuellement de 4 millions 500.000 livres. Les mesures d'économie prescrites doivent, en principe le ramener à 4 millions de livres.

On connaît notre opinion sur ce point. Les budgets des Etats semblent aujourd'hui difficilement compressibles. Par ailleurs, la capacité contributive du Libanais semble être atteinte, peut-être même dépassée. Il n'est donc pas d'effort à négliger pour éviter de nouveaux impôts.

Peut-être, pourrions-nous, sur ce point nous inspirer de l'exemple français. Avant même les décrets-lois, mission avait été à des inspecteurs des finances de rechercher dans toute la France les cumuls. Cette question des cumuls se pose avec autant d'acuité pour l'Etat libanais. Loin de nous l'idée de vouloir diminuer la valeur des fonctionnaires qui peuvent en bénéficier. Mais les circonstances actuelles ne s'accommodent pas de ces doubles traitements. Un cumul aujourd'hui doit se traduire soit par une économie budgétaire, soit par l'engagement d'un chômeur « en col blanc ».

Une guerre aux cumuls dans les services libanais permettrait de réaliser une économie certaine d'un million de francs. Ne serait-il pas utile de s'engager énergiquement dans cette voie ? Les économies réalisées le justifieraient. Et on donnerait à une opinion publique attentive l'impression qu'on s'efforce par tous les moyens de poursuivre, de combattre et de supprimer tous les abus.